



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 3267

Texte de la question

M Marius Masse attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des chefs de district du service des lignes des Telecommunications, dont un certain nombre attend toujours son reclassement categoriel. Il lui demande quelles sont les dispositions qu'il envisage de prendre afin de satisfaire cette revendication justifiee.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

Données clés

Auteur : [M. Masse Marius](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3267

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2727